Contacts utiles

Protection Maternelle et Infantile : 02 69 66 17 58

Sexualités - Contraception - IVG : 0 800 08 11 11 (anonyme et gratuit)

Fil Santé Jeunes: 0 800 235 236 (anonyme et gratuit)

Sida Info Service: 0 800 840 800 (anonyme et gratuit)

Pour en savoir plus :

https://questionsexualite.fr

Tia contraception d'urgence







- réduit le risque de grossesse après un rapport sexuel non ou mal protégé (absence de contraception, oubli de pilule, rupture de préservatif...).
- doit être prise le plus tôt possible après un rapport non protégé.

Attention:

40

- l'utilisation de la contraception d'urgence doit rester occasionnelle. Consultez un médecin, une sage-femme ou un centre de santé sexuelle pour choisir une contraception régulière adaptée (gratuite pour les moins de 26 ans et protégée par le secret pour les mineures);
- seul le préservatif vous apporte une protection contre les infections sexuellement transmissibles comme le SIDA.

Où et comment se la procurer ?

- En pharmacie: → pour toute personne : sans ordonnance et sans avance de frais ;
 - → pour les personnes mineures : la délivrance est anonyme et gratuite.
- Dans les infirmeries scolaires et universitaires, dans les centres de santé sexuelle.

Il existe deux médicaments de contraception d'urgence qui doivent être pris :

- → soit dans les 3 jours après le rapport non protégé;
- → soit dans les 5 jours après le rapport non protégé.

